



LE TRAIT D'UNION

Le journal des syndiqué.e.s CGT du Jura

N° 470 — AOUT 2026

Déposé le 25 08 2026

Directeur de Publication : Richard DHIVERS Mensuel imprimé par nos soins
Commission Paritaire 0923 S 05500 UD – UL –SYNDICATS- ISSN ° 0241 – 9505

PRIX : 0.15 CTS

1
Dispensé de timbrage
LONS PPDC

SITE DE DEPOT

P4

LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

SOMMAIRE

- 1 – Edito
- 2 – Mobilisation Fonction Publique le 29 septembre
- 3 – Formations syndicales
- 4 à 5 – Actu départementale
- 6 - Retraités
- 7 – Indecosa-CGT
- 8 – KANKOIHOUKI

Pour joindre la CGT du Jura :

(permanences de 8H à 13H30)

Tel : 03.84.24.43.65

Ou ud39@cgt.fr

Site Internet : www.cgtjura.fr



Page Facebook

« Union Départementale CGT du Jura »



EDITO

Mobilisés pour gagner !

Extrait de l'appel du CCN de la CGT du 26 août dernier :

Pour empêcher le gouvernement de nous imposer une nouvelle cure d'austérité et gagner des augmentations de salaires, le CCN appelle les syndicats de la CGT à prendre en compte quatre priorités :

- Exiger partout l'ouverture de négociations salariales et multiplier les mobilisations sur cette question
- Avec des mobilisations dans l'énergie, la santé/action sociale, les organismes sociaux, l'enseignement supérieur, l'AFPA, les industries chimiques, le 15 septembre sera une première étape forte d'action et de mobilisations pour les salaires, les services publics et la Sécurité sociale.
- Le 29 septembre sera le premier grand moment de convergence avec l'appel de l'intersyndicale Fonction publique à la grève et aux manifestations. Pompiers, hospitaliers, enseignant.e.s et toutes celles et ceux qui assurent des missions de service public sont appelé.es à se mobiliser. Rejoignons-les et faisons du 29 une grande journée de grèves et de manifestations pour les services publics et l'augmentation des salaires.
- Partout, se déployer en direction des salariés pour leur proposer de se syndiquer et de créer la CGT sur leur lieu de travail

Le gouvernement va présenter son projet de budget le 30 septembre. D'ores et déjà la CGT prend les contacts unitaires pour prolonger le processus d'action et organiser la mobilisation avec des temps forts d'action interprofessionnelles de grève et de manifestations.

Le bureau de l'UD CGT.



Fonction publique : toutes et tous mobilisés le 29 septembre !

CELLES ET CEUX qui gouvernent ne cessent de détruire les services publics, la fonction publique, les agent·es publics. D'un côté, 415 milliards d'euros de crédits au titre de la loi de programmation militaire auxquels 36 milliards d'euros viennent d'être ajoutés pour militariser toujours plus l'économie et la société françaises ! 211 milliards d'euros alloués chaque année aux entreprises sans contreparties, ni évaluation ni contrôle, etc.

De l'autre, des gels et annulations de crédits de 6 milliards d'euros qui pourraient aller jusqu'à 8 et même 10 milliards d'euros alors que les lois de finances et de financement de la Sécurité sociale 2026 ont déjà passé la fonction publique, nos systèmes de sécurité et de protection sociales sous les fourches caudines de l'austérité budgétaire.

À l'ordre du jour : toujours moins de politiques publiques, de services publics et d'agent·es publics dont les premières victimes sont les citoyen·nes et les usager·es dont les droits ne sont plus garantis et les besoins de moins en moins satisfaits.

La maltraitance des agent·es publics atteint des sommets. Là encore, le menu proposé par le Gouvernement est particulièrement indigeste avec des attaques contre les autorisations spéciales d'absence, les congés pour raison de santé, le mi-temps thérapeutique, etc.

Le pouvoir d'achat des fonctionnaires et des contractuel·les s'effondre du fait notamment du gel pluriannuel de la valeur du point d'indice, de l'arrêt du versement de la GIPA ou encore du jour de carence et de la baisse de 10 % de la rémunération versée aux agent·es qui sont en congé maladie ordinaire... En 25 ans, le point d'indice a perdu de l'ordre de 30 % de sa valeur. La smicardisation frappe comme jamais la fonction publique ! Pour être au niveau du Smic, 862 000 agent·es publics perçoivent désormais une indemnité différentielle depuis le 1er juin 2026. Elles et ils étaient 356 000 avant cette date.

OUI, IL Y A BESOIN DE METTRE EN OEUVRE UNE AUTRE POLITIQUE SALARIALE AVEC, ENTRE AUTRES :

L'augmentation immédiate et significative de la valeur du point d'indice, son indexation sur l'inflation,

La refonte des grilles indiciaires intégrant la revalorisation des filières professionnelles à prédominance féminine,

L'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes,

Le rétablissement à 100 % des rémunérations versées aux agent·es qui sont en congé maladie ordinaire,

L'abrogation du jour de carence.

**ENSEMBLE, PAR LA GREVE ET DANS LES
MANIFESTATIONS, LE MARDI 29 SEPTEMBRE PROCHAIN,
IMPOSONS D'AUTRES CHOIX !**

Formations syndicales



équiper pour agir

Rupture du contrat de travail : 10 septembre 2026 – LONS : Pour connaître et maîtriser les différents modes de ruptures individuelles du contrat, et construire un accompagnement des salariés concernés.

Participer à la vie de la CGT (module 1) : du 28 au 30 septembre 2026 – LONS : Formation d'accueil et d'intégration des nouveaux camarades.

Participer à la vie de la CGT (module 2) : du 1er au 2 octobre 2026 – LONS
Appréhender les valeurs de la CGT, ses revendications, ses stratégies et son organisation.

Participer à la vie de la CGT (module 3) : du 2 au 4 novembre 2026 – LONS
La suite du module 2

Journée d'étude sur la formation syndicale : 24 novembre 2026 – LONS
Maîtriser toutes les formations économiques, sociales et syndicales.

Les demandes d'absence sont à faire auprès de l'employeur un mois avant la formation, avec le formulaire de demande spécifique à chaque formation.

Tous les modèles de lettres de demande d'absence (différents selon les types de formations) sont disponibles en téléchargement sur notre site :

<https://cgtjura.fr/2025/03/26/kit-formation/>

Merci d'informer l'UD CGT de votre inscription par retour de mail à ud39@cgt.fr

Actualité départementale

Retour sur la journée d'étude du 27 août : Lutter contre les idées de l'extrême droite.

29 camarades réunis pour réfléchir sur la nature de l'Extrême Droite (ED), le danger spécifique que représente l'ED pour le monde du travail et comment la CGT peut agir pour la faire reculer.

Nous avons rappelé la nature spécifique que représente l'Extrême droite et le danger de son projet fasciste pour la société. Nous avons écouté et échangé sur deux témoignages sur concrètement la vie sous l'ED avec Nick ALLEN, représentant du syndicat américain AFL-CIO et Guillem, camarade CGT de la ville de Perpignan.



Nous avons consacré l'après-midi à réfléchir sur les analyses CGT pour démasquer l'imposture sociale de l'extrême droite et du RN en particulier. Nous avons regardé les outils CGT à notre disposition, en particulier les fiches disponibles sur le site confédérale qui donne des éléments simples pour contrer le discours du RN et dévoiler son imposture :

<https://www.cgt.fr/luttecontrelextremedroite>

Les camarades présents ont ensuite travaillé sur un plan d'action spécifique dans leur syndicat/UL pour lutter contre l'ED sur 3 axes :

- Sécuriser juridiquement chaque structure CGT (statuts, suivi financier, RGPD...)
- Combattre directement les idées de l'ED :

Protéger tous les travailleurs-euses,

Protéger nos droits collectifs,

Déconstruire les mensonges véhiculés par l'ED.

- Porter des idées/thèmes défavorables à l'ED.

Conclusion de la journée d'étude : l'extrême droite et sa tête de pont le RN porte un projet mortel pour le monde du travail et le syndicalisme de classe CGT. Nous pouvons agir pour faire reculer le vote RN parmi les travailleurs-euses et devons sécuriser notre organisation dans toutes les structures CGT.

L'UD CGT du Jura appelle tous les syndicats à agir spécifiquement contre l'extrême droite dans leurs lieux de travail et peut fournir un appui dans ce travail.

Actualité départementale (suite)

Presse CGT : quels journaux recevez-vous, comment s'abonner ou se désabonner ?

Le Peuple, Ensemble, la Vie Ouvrière, la RPDS, Options... La CGT propose de nombreuses revues pour informer les syndiqué·es et partager des outils pour l'activité syndicale. Vous recevez un journal ou une revue de la CGT et souhaitez modifier votre abonnement ou vous désabonner ? Vous souhaitez au contraire recevoir une publication ? Retrouvez simplement qui contacter pour chaque titre de la presse CGT.

Le Peuple : le journal des syndicats CGT

Le Peuple est l'organe officiel de la CGT. Il rend compte des débats et décisions de la direction confédérale et propose des analyses utiles à l'activité syndicale. Chaque syndicat CGT reçoit Le Peuple tous les deux mois. Votre syndicat ne le reçoit pas ? L'adresse de votre syndicat a changé ? Contactez : diffusion.peuple@cgt.org

Ensemble : le magazine de tous les adhérent·es CGT

Ensemble est le magazine mensuel de la CGT. Il traite de l'actualité sociale et syndicale. Tou·tes les adhérent·es CGT le reçoivent, l'abonnement est compris dans la cotisation syndicale. Vous ne le recevez pas, vous avez changé d'adresse ou vous ne souhaitez plus le recevoir ? Contactez votre syndicat, qui pourra mettre à jour vos informations ou contactez par mail : ressources-donnees@cgt.org

Options : le journal des ingénieur·es, cadres et technicien·nes

Une question sur votre abonnement ? : options@ugictcgt.fr

Tout savoir sur l'inaptitude

Une maladie, un accident de travail ou une maladie professionnelle peut remettre en cause de manière définitive le maintien au poste de travail ou dans l'emploi.

Dans ce cas, la Médecine du Travail peut prononcer, selon l'état de santé du salarié, un avis d'inaptitude.

- Dès lors, à quoi doit-on s'attendre ?
- Quelles sont les parcours liés à ce dispositif ?
- Quels sont les recours possibles ?

Ce livret conçu par la CGT Bourgogne-Franche-Comté explique, en synthèse, ce qui se cache derrière ce mot « *inaptitude* » et donne des outils afin de mieux appréhender les démarches et faire valoir les droits.

Téléchargez le guide ici :

<https://cgtbourgognefranchecomte.fr/2026/07/08/livret-inaptitude-realise-par-le-collectif-sante-au-travail-du-cr-cgt-bfc/>





Limiter l'indexation des pensions de retraites sur l'inflation : c'est non !

L'approche des discussions budgétaires pour 2027 est l'occasion pour le gouvernement d'agiter un nouveau chiffon rouge : il menace de limiter l'indexation des pensions des retraité·es aisé·es sur l'inflation. En clair, c'est une baisse des pensions de retraite, en commençant par « les plus hautes », en réalité celles situées au-dessus de la moyenne, déjà basse.

Le ministre de l'Economie Roland Lescure veut ainsi ouvrir une brèche et éviter à tout prix d'aller chercher l'argent dans les caisses du patronat et des grandes fortunes.

D'autres choix sont possibles !

Au lieu de faire les poches des salarié·es et des retraité·es, le gouvernement doit répondre aux besoins sociaux et environnementaux. L'urgence, c'est de rétablir la retraite à 60 ans et d'abroger la réforme des retraites 2023, toujours rejetée par deux tiers des Français·es. L'urgence, c'est d'augmenter les pensions de retraites dont la moyenne s'élève à 1 705 euros bruts, hors paiement de la CSG. C'est aussi de lutter contre les inégalités systémiques de salaires et donc de pensions entre les femmes et les hommes : elles touchent en moyenne des pensions inférieures de 36% à celles des hommes.

Plutôt que d'agiter la menace de la dette, le gouvernement doit arrêter la distribution d'aides aux grandes entreprises, attribuées sans aucune contrepartie. Ce ne sont pas les coupes budgétaires dans les services publics ou le gel du point d'indice et des pensions qui rempliront les caisses publiques. La CGT exige par exemple la fin des exonérations et exemptions de cotisations dites « patronales » qui font perdre des recettes considérables au système solidaire de Sécurité sociale.

Alors que le gouvernement veut poursuivre une politique de casse des solidarités, la CGT revendique au contraire une autre répartition des richesses : par l'investissement massif dans les services publics, dans les moyens humains et matériels pour faire face à la hausse des besoins, au changement climatique, aux crises qui se multiplient, par la hausse des salaires, du point d'indice et des pensions de retraite.

La CGT travaillera à construire les mobilisations nécessaires, notamment contre les attaques portant sur le niveau des pensions, et à gagner sur toutes ses revendications.





Information et DEfense des COnsommateurs SALariés de la CGT

Loi d'urgence agricole : un désastre écologique, social et démocratique.

Malgré la mobilisation massive de la communauté scientifique, de l'ordre des Médecins, des associations environnementales, paysannes et syndicales, d'opérateurs publics, de citoyens, le Parlement a adopté la loi d'urgence agricole le 21 juillet dernier.

Et c'est une catastrophe : réintroduction « à titre dérogatoire » de pesticides interdits, facilitation des projets d'élevages intensifs et de bassines, lutte contre la pollution de l'eau potable affaiblie, criminalisation des lanceurs d'alerte, détricotage de la protection des zones humides – essentielles dans la lutte contre les effets du changement climatique et dans les cycles de l'eau – et des loups, fragilisation de l'Anses et des agences de l'eau ... au nom de la « souveraineté alimentaire française ». On aurait pu au moins espérer que cette loi permettrait une meilleure rémunération des agriculteurs : que nenni ! Dans la version définitive du texte, le principe d'un prix plancher d'achat des produits agricoles au moins égal aux coûts de production a été transformé en « référence dans les contrats » dont les parties peuvent s'écarter si elles le justifient. On devine déjà qui sortira gagnant des négociations...

C'est donc ce texte que nous impose le Gouvernement et les Parlementaires des blocs centraux, de droite et d'extrême droite, pour répondre à l'actualité composée de scandales sanitaires (PFAS, cadmium, pesticides ...), d'incendies, canicules et sécheresses dévastatrices amplifiées par le changement climatique, d'appels au secours de petits producteurs agricoles qui ne peuvent vivre décemment et sainement de leur travail.

Indecosa-CGT est scandalisée tant par le contenu de ce texte que de ses modalités d'adoption : malgré la mobilisation citoyenne sans précédent et la censure du Conseil Constitutionnel, des mesures prévues par la Loi Duplomb (dont la réintroduction de l'acétamipride et du flupyradifurone) font leur retour via cette loi d'urgence agricole, et une fois encore, sans réel débat à l'Assemblée nationale. Plusieurs groupes de gauche, qui ont fait bloc contre cette loi, ont déjà annoncé saisir le Conseil Constitutionnel, et nous espérons que les Sages sauront se montrer à la hauteur des enjeux démocratiques, sanitaires, écologiques et institutionnels que cette loi représente.

En attendant cette décision, nous n'oublierons pas les élus et candidats des partis politiques, allant du centre à l'extrême droite, ayant soutenu ces mesures, ni lors des élections sénatoriales de septembre 2026, ni présidentielles de 2027. Ils savaient, ils ont voté pour ou se sont abstenus : l'Histoire jugera s'ils sont au mieux une honte, au pire des criminels.

Indecosa CGT appelle tous les consommateurs à continuer à réagir contre leurs projets mortifères.

quand, quoi,
où, qui



2026

QUAND	QUOI	OU	QUI
10/09/26	Formation Rupture du contrat de travail	Lons	Tous les militants
28 au 30 septembre	Formation Participer à la vie de la CGT (module 1)	Lons	Les nouveaux militants ou syndiqués
29/09/26	Journée de mobilisation dans la Fonction Publique	Partout	Tous
1er et 2 octobre 2026	Formation Participer à la vie de la CGT (module 2)	Lons	Les militants ayant suivi le module 1
14/10/26	Mobilisation des retraités pour l'AGIRC-ARRCO	Partout	Tous
2 au 4 novembre 2026	Formation Participer à la vie de la CGT (module 3)	Lons	Les militants ayant suivi le module 2
19/11/26	Mobilisation nationale des retraités	Paris	Tous
24/11/26	Journée d'étude sur la formation syndicale	Lons	Les militants intéressés
3 au 10 décembre 26	Elections Fonction Publique	Partout dans les 3 fonctions publiques	Tous

**AVEC BARDELLA :
PAS DE POUVOIR
D'ACHAT !**

LE RN A VOTÉ :

CONTRE LE **SMIC** À 1500€

CONTRE L'INDEXATION
DES SALAIRES SUR L'**INFLATION**

CONTRE LE GEL DES **LOYERS**

POUR LE **DURCISSEMENT**
DU CHÔMAGE

*sources disponibles sur cgt.fr

UD CGT JURA : 03.84.24.43.65 - ud39@cgt.fr

UL LONS-LE-SAUNIER : 03.84.47.65.31

cgt-lons@orange.fr

UL DOLE : 03.84.72.03.77 – cgt.dole@orange.fr

UL ARBOIS/POLIGNY/SALINS/MOUCHARD :

06.08.87.65.87 – cgt.arbois@orange.fr

UL CHAMPAAGNOLE : 06.62.23.85.48 ou

06.33.03.65.36 – cgtchampa@gmail.com

UL SAINT CLAUDE : 06.86.78.55.86

cgt.saintclaud@gmail.com